

Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée: protocole visant à prévenir, à réprimer et à punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants

2003/0197(CNS) - 04/07/2006 - Texte adopté du Parlement après reconsultation

En adoptant le rapport de M. Jean-Marie **CAVADA** (ADLE, FR), le Parlement européen se rallie à la position de sa commission au fond et approuve la conclusion du protocole visé dans le cadre d'une reconsultation.